

# La scolarité au collège

Le collège est structuré en 2 cycles, le cycle 3 étant commun à l'école primaire et au collège. Dès la classe de 5ème, une seconde langue vivante est obligatoirement enseignée.

Dans chaque cycle, les élèves bénéficient d'un Accompagnement Personnalisé (AP) pour les aider.

Au cycle 4, dès la classe de 5ème, des EPI « Enseignements Pratiques Interdisciplinaires » sont suivis par les élèves. A travers des projets liés au programme, ils développent leur autonomie, le travail collectif, la recherche documentaire et des démarches méthodologiques.



## Les parcours des élèves

Au cours de leur scolarité, les collégiens développent des connaissances et des compétences dans les quatre parcours (santé, citoyenneté, Avenir, le culturel et l'artistique).

Ces parcours doivent permettre à chacun et à chacune de comprendre les enjeux de la santé, de devenir un citoyen ouvert sur le monde et de mûrir progressivement son projet d'orientation.



## Le socle commun et le diplôme national du Brevet

À la fin de la 3ème, les élèves doivent maîtriser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Le socle commun est pris en compte pour obtenir le diplôme national du Brevet en fin de 3ème. Il est composé de 5 domaines qui couvrent les compétences acquises dans les disciplines.

En plus du socle, les élèves de 3ème présentent des épreuves écrites et une épreuve orale qui sont comptabilisées pour l'examen du Brevet.



## Orientation

Avec la mise en place du Parcours Avenir, les élèves sont amenés dès la 6ème à s'interroger sur les métiers, à rencontrer des professionnels et à s'ouvrir sur le monde économique.

La construction du projet d'orientation de chacun est aussi guidée par les professeurs principaux et le conseiller d'orientation.



## Cycle 3

CM1 - CM2  
- 6ème

## Cycle 4

5ème - 4ème  
- 3ème

Bilan du cycle 4  
dans 5 domaines  
du socle commun  
de connaissances,  
de compétences et  
de culture en fin de  
3ème

## Diplôme national du Brevet

(DNB)

## Après la 3ème

Entrée en 2nde GT (général  
et technologique) ou en  
2nde Professionnelle ou  
en apprentissage dans un  
CFA (centre de formation  
d'apprentis)

Préparation du BAC général,  
ou du BAC technologique,  
ou du BAC professionnel  
ou d'un CAP (certificat  
d'aptitude professionnel pour  
exercer un métier)

